

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

## DÉLIBÉRATION 2023-26

**Nombres de conseillers : 11**

**Présents : 8**

**Absents : 3**

Le 27 avril deux mille vingt-trois (27/04/2023)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, Maire.

**Présents** : Mrs ARTO Jean - DEL GRANDE Stéphane - PASERO Fabien

Mmes GUILHON Sylvie - FRANCOIS Johanna – LAVILLE Marie-Noëlle - PALIX Fabienne - - PAMIES Sophie

**Absent(s) excusé(s)** – JAMMES Patrick, SAIMMAIME Isabelle

**Absent(s)** : GUILHON Jérémie.

**Pouvoirs** : JAMMES Patrick a donné pouvoir à GUILHON Sylvie, SAIMMAIME Isabelle a donné pouvoir à ARTO Jean,

**Convocation expédiée le 21 avril 2023**

**Secrétaire de séance** : PALIX Fabienne

### **OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT ACHAT DE MATERIEL**

Madame la maire rappelle le contexte de cette délibération :

L'entretien des stations d'épurations de la commune demande beaucoup de manutention et un entretien régulier des bacs de rétention. L'achat d'un matériel devient indispensable pour améliorer les conditions de travail de notre agent, gagner du temps et être d'une meilleure efficacité pour leur entretien.

Une recherche de minipelle d'occasion a été effectuée avec la participation des élus et du personnel.

Au vu de la faisabilité technique et du devis de l'entreprise COLVEMAT SUD pour une mini pelle JCB 8026CTS année 2019 avec 3 godets d'un montant de 26 400€ TTC,

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L2121-29,

Considérant qu'il y a lieu de commander rapidement la mini pelle pour effectuer les travaux d'entretien de nos trois stations,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :**

- ✓ **AUTORISE** Madame la Maire à signer la commande auprès de la société COLVEMAT SUD d'une mini pelle JCB 8026CTS année 2019 avec 3 godets d'un montant de 26 400€ TTC.

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire

Marie-Noëlle LAVILLE



Le secrétaire,